

## **Jules Kinceler (Lauzerte 1845 – Paris-1906)**



Jules Kinceler est l'homme debout.

Nous sommes fin juillet 1889 après les belles célébrations du centenaire de la Révolution Française. Jules Kinceler est à Moissac chez sa vieille mère de 66 ans. Il s'est marié depuis le 4 juin 1883 avec Melle Villemot, qui n'est peut-être pas déjà sage-femme, un mariage à Paris, il habitait alors rue Bellefond où il tentait d'être représentant de commerce.

Né le 19 août 1845 à Lauzerte, il avait presque 40 ans pour ses noces car auparavant il avait beaucoup bourlingué et c'est à se demander si ses amis à la terrasse du café Fargues pouvaient imaginer autant de péripéties.

Etait-il revenu auprès de sa mère à la mort de son père qui s'est produite quartier Saint Catherine de Moissac, le 23 octobre 1884, à l'âge de 72 ans. Ce père, marchand, joua un grand rôle dans la vie de son fils car il lui insuffla définitivement les idées de la République. Quand, de Lauzerte où la famille vivait depuis des générations, sont-ils venus s'installer à Moissac ? Je ne sais. Comme souvent sa femme avait 10 ans de moins que lui. Le mariage des

grands-parents de Jules avait eu lieu le 2 février 1809 à Lauzerte et il unissait Pierre Kinceler 22 ans mineur né à Lauzerte perruquier, assisté de Guillaume Kinceler son père et Jeanne Gibert sa mère, et Elisabeth Barrié âgée de 21 ans née à Lauzerte, fille d'un marchand. Sur l'acte, signature du père, du fils et du père de la mère mais pas de la mariée.

En cette fin juillet 1889 la vie politique moissagaise est marquée par une élection cantonale qui semblait devoir être ordinaire avec un seul candidat Pierre Chabrié, républicain modéré. Sauf que le Général Boulanger réfugié à Londres a décidé de se faire plébisciter en se présentant dans une centaine de cantons... dont Moissac.

Le journal local La Feuille Villageoise se fera l'écho de cette entrée en scène des amis du Général :

« Pour de l'inattendu c'est de l'inattendu. Hier matin, en s'éveillant, les bons Moissagais ont vu les murailles de la ville tapissées d'affiches d'un jaune roux, portant au bas le nom du général Boulanger.

Des camelots enribotés, sous la conduite d'un bonapartiste très connu dans notre ville, parcouraient la ville déposant leur placard le long des murs.

L'affiche qu'ils étalaient ainsi aux regards des rares curieux était la reproduction de la fameuse lettre datée de Londres où le brav' général annonçait qu'il allait se faire plébisciter dans 80 cantons. C'est avec la plus parfaite indifférence que cette exhibition a été accueillie. Moissac n'est pas boulangiste, et les gens qui escortent le général sont des réactionnaires trop avérés pour que cette candidature extra-exotique puisse émouvoir outre-mesure notre républicaine population.

Il ne faut donc pas ajouter une trop grande importance à l'apparition du général dans nos murs. Moissac n'est pas la ville de plébiscite, on le sait. En 1852 elle fut une des rares villes de France qui osèrent dire non à l'Empire naissant, et en 1869 le parti républicain protesta courageusement comme demain il protestera encore.

M. Chabrié aura dans la ville douze cents voix de majorité, quant à la "campagne", "la sollicitude particulière qu'il a toujours eue pour les questions de vicinalité, lui promet une majorité plus que suffisante". On le voit, on aurait tort de s'inquiéter des résultats. Demain, la réaction sera battue à plate couture. »

Ce retour sur le plébiscite de 1852 montre l'impact de l'opposition moissagaise au coup d'Etat de 1851, et de la répression qui a suivie.

Le résultat a été clair : Pierre Chabrié 2487 voix, élu ; Général Boulanger 691 voix.

Cet épisode de la vie locale a été si bref, qu'il a été oublié comme va l'être peu de temps après le Général, d'autant qu'une nouvelle campagne électorale va suivre en septembre, campagne plus décisive car législative.

Nous savons que Jules Kinceler membre du cercle radical va participer à ces deux campagnes. Ami de Camille Delthil, ce dernier acceptera de lui passer dans La Feuille Villageoise cette lettre de fin juillet 1889 :

« Mon cher Delthil

Jeudi soir à 11 heures nous étions deux amis et moi assis devant la terrasse du café Fargues. L'établissement était vide et nous nous préparions à partir lorsque le brigadier de gendarmerie à pied, suivi d'un gendarme est venu dire au chef de maison : "Monsieur, 11 heures ont sonné et vous savez que le café doit être fermé à cette heure."

Je lui ai fait remarquer que l'heure réglementaire venait de sonner que nous allions partir, ce que nous avons fait immédiatement. Hier, vendredi soir, j'ai appris qu'un procès-verbal avait été rédigé et enregistré. Je vous laisse le soin, mon cher Delthil, d'apprécier et de commenter le fait que je vous signale. Bien sincèrement à vous.

Jules Kinceler.

Il est possible que M. le brigadier fût strictement dans son droit, mais nous estimons que l'excès de zèle est nuisible en tout. Nous nous souvenons que sous l'empire l'application du règlement sur la fermeture des cafés, suscita, de petites émeutes, nous nous rappelons l'impopularité qu'elles valurent à ce pauvre *Maçou*. »

Beau témoignage de la vie locale mais nous retrouverons Kinceler en un moment plus crucial, la désignation du candidat républicain pour les législatives du 22 septembre 1889.

A cette époque là il y avait des sortes de « primaires » pour choisir avant l'élection le meilleur candidat républicain et à Moissac il a toujours une opposition entre Chabrié le modéré et Delthil le plus radical, Sallers espérant trouver une place dans ce duel.

La Feuille Villageoise évoquera deux fois ce « Congrès » dont je ne retiens que l'épisode Kinceler :

« M. Kinceler s'est avancé à la tribune et a dit que, dans cette réunion, les citoyens étaient libres de donner la préférence à l'un ou à l'autre des deux candidats. Lorsque le Congrès aura statué tous les républicains marcheront la main dans la main.

Sous prétexte de répondre à ces paroles très pacifiques de M. Kinceler, M. Salers est venu faire une charge à fond de train contre les radicaux, qu'il a qualifiés de brouillons. La salle entière a sévèrement apprécié cette incartade, et souligné de ses bravos la réplique très digne de M. Camille Delthil. La désignation du candidat a eu lieu ensuite au bulletin secret :

Chabrié 358 voix et Delthil 55 voix. »

Dans le numéro suivant des précisions sont apportées :

« M. Kinceler membre du comité radical de Moissac se lève après M. Lassalle et fait observer que la question n'est pas en ce moment de savoir s'il existe des divisions dans nos rangs. "Deux républicains dit-il, le citoyen Pierre Chabrié et le citoyen Camille Delthil, se présentent concurremment devant nous. Nous devons choisir en toute liberté, sans nous laisser influencer par des considérations étrangères, à l'objet de la convocation du Congrès. C'est lorsque celui-ci aura statué que l'union s'imposera et que tous les républicains devront marcher la main dans la main."

M. Kinceler avait à peine achevé sa phrase que tout à coup le secrétaire du Congrès, M. Salers se lève en donnant tous les signes d'une grande agitation. »

Par la suite Jules Kinceler va repartir pour Paris où il meurt misérable à l'hôpital Poucicauf en 1906.

Son histoire n'est pas banale.

Il mit toute la fougue de sa jeunesse au service des luttes électorales contre l'Empire : en 1863 et en 1864, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit et dix-neuf ans, il fut condamné à des amendes correctionnelles pour outrages au culte reconnu par l'Etat, et rébellion à l'autorité.

Etait-il déjà à Paris ? C'est seulement en 1866 qu'il réside dans la capitale, car confié à l'ex-proscrit Victorin Chabrié qui ne va pas calmer ses ardeurs républicaines. Il fréquente la *Jeune France* et *Le café de Madrid*, qui étaient alors des centres révolutionnaires, et, grâce à son ami d'enfance, Léon Gambetta, il se lie rapidement avec Jules Vallès, Ranc, Quentin, Victor Noir, Picchio, Carjat, etc.

Sur la tombe de Manin, puis sur celle de Godefroy Cavaignac, il organise en 1867 des manifestations publiques contre Napoléon-le-Petit, et est arrêté avec Cournet, Lermine, Victor Noir, etc.

Défendu par Gambetta, qui va ensuite atteindre la notoriété par sa fameuse plaidoirie en faveur de Delescluze, à la suite des manifestations au cimetière Montmartre, Delescluze qui deviendra la référence de Kinceler. Dès 1867, il devient rédacteur au **Réveil**, est à nouveau arrêté pour complot contre la sûreté de l'Etat, et subit trois mois de prévention à Mazas avant de bénéficier de l'amnistie du 15 août.

Le 1er octobre 1869 Kinceler habite 4 rue Biscornet et je lis que le 11 novembre 1869 Le citoyen Kinceler déclare : « "Vous savez que dans la troisième circonscription on va porter le citoyen Ledru-Rollin." A peine ces mots sont-ils prononcés que le commissaire de police se lève et déclare la réunion dissoute. »

En 1870, nouveau retour devant les juges : il est compris parmi les inculpés du fameux complot dit de Blois, inventé pour permettre l'arrestation en masse des démocrates militants ; mais il parvient, avec l'aide de Léon Cladel à gagner la Belgique ; puis, il a la crânerie de revenir à Paris, au **Réveil**, et ne quitte plus

Delescluze un seul instant, pendant le siège, pendant la Commune, pendant la semaine sanglante.

« ... Du charnier glorieux du Château d'Eau et du Père-Lachaise, écrit M. A. Gromier, son éloquent historiographe, il parvint à gagner le bois de Vincennes puis la Suisse ; Genève et Lugano l'abritèrent ; de là il se réfugia à Milan (Italie). En 1874, d'Italie il alla en Angleterre et enfin à Buenos Ayres où il créa plusieurs journaux. El Plata industrial y Agrícola, la Boca d'Hierro, La Familia.»

En 1881, c'est l'amnistie des communards qui est votée par un amendement astucieux en pleine nuit et comme les autres communards il peut donc regagner la France. Quand décide-t-il de repartir vers Moissac ? Je pense vers 1883 et pendant peut-être une dizaine d'années.

En effet à Paris on fit le vide autour de lui car les arrivistes qui sont au pouvoir n'aiment pas les gens convaincus qui ont des principes et non des appétits, et qui sont des empêcheurs de pêcher en eau trouble. Cette vieille barbe venait parler d'honnêteté, de dignité et de générosité !

Donc comment vivre ?

Après l'épisode moissagais, Ranc, Clémenceau et une douzaine de parlementaires tentèrent d'obtenir pour le vieux lutteur devenu infirme, un modeste emploi. De mai de 1892 à février 1906, ils répétèrent qu'on devait se souvenir de sa modestie vaillante et de sa propagande inlassable, ils n'obtinrent rien ; « rien pour celui qui avait été républicain quand il y avait danger et non profit à l'être, pour celui qui avait été un des plus ardents ouvriers de la première heure, pour celui qui avait contribué de toutes ses forces et de toute son énergie à la fondation de la République, pour celui qui continuait de lutter sans relâche dans le but de rendre cette République plus républicaine.

Hélas ! tous ces mérites jouaient à son désavantage. Nous vivons en un temps où il ne convient pas d'être plus républicain que la République actuelle. On laissa Jules Kinceler mourir à l'hôpital. Ses amis ont pu l'enterrer au Père-Lachaise non loin du Mur des Fédérés. Que va-t-il raconter à tous ses camarades qui s'étaient fait tuer pour une "idée" ? Si les morts se réunissent pour converser, il doit y avoir de singuliers conciliabules, la nuit, dans ce coin de cimetière. » indiquera G. De Vorney dans la rubrique nécrologique du Rappel et du XIXème Siècle, rubrique qui sera repris en partie par le journal L'Aurore et que j'ai croisée chez Eugène Campagnac, l'homme qui m'a mis sur la piste de Kinceler.

J'ai pu glaner d'autres informations :

**L'Aurore** du 29 novembre 1898 : Jules Kinceler, représentant de commerce est signataire de la pétition pour Dreyfus.

**L'Aurore** du 20 mars 1899 indique que deux anciens communards ont été oubliés dans une liste précédente :

Achille Lafon ex-soldat du 109<sup>e</sup>, lieutenant (faubourg Saint-Antoine) actuellement cordonnier à Moissac.

Jules Kinceler secrétaire de Frédéric Cournet et employé aux vivres de la marine sous les ordres de Latapy, délégué de la marine, actuellement à Paris, représentant de commerce.

***L'Aurore*** du 3 octobre 1902 cite Jules Kinceler qui donne 50 pour le monument à Zola.

***L'Humanité*** du 27 janvier 1905 : Jules Kinceler donne 1f pour les victimes des massacres de Russie

***L'Aurore*** 10 février 1906 : Obsèques civiles. Nous apprenons la mort de M. Jules Kinceler, ancien proscrit de la Commune. Les obsèques purement civiles auront lieu demain dimanche. On se réunira à l'hôpital Poucicauf, rue des Cévennes, à trois heures précises, pour se rendre au Père-Lachaise où se fera l'inhumation. Tous ses amis sont priés de considérer la présente comme lettre de faire-part.